



132

9 mai 1953

DEMANDE D'INSCRIPTION A L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION - Définition de la politique du Conseil de l'Europe à la lumière des récents développements de la situation mondiale

Demande d'inscription à l'ordre du jour de la session¹

déposée par M. de MENTHON et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'Assemblée,

Considérant que l'évolution récente de la situation internationale appelle un nouvel examen de la politique suivie par le Conseil de l'Europe;

Considérant qu'il y a lieu de préciser dès maintenant l'attitude que pourraient adopter les États membres du Conseil de l'Europe pour réaliser les buts énoncés à l'article 1^{er} de son Statut,

Décide d'inscrire à son ordre du jour la question suivante :

« Définition de la politique du Conseil de l'Europe à la lumière des récents développements de la situation mondiale ».

Signé (voir au verso)

1. Voir 5^e Session, 1953 : 6^e séance, 11 mai 1953 (inscription à l'ordre du jour) et 12^e séance, 24 juin 1953 (fixation de date de la discussion et renvoi à la commission des Affaires Générales). - Définition de la politique du Conseil de l'Europe à la lumière des récents développements de la situation mondiale



Signé:

BOGGIANO PICO
DE MENTHON
JAKOBSEN
JOSEFSSON
KAPANI
LAYTON
LUTKENS
MOLLET
SCHÄFER
VAN DER GOES VAN NATERS
VON MERKATZ